

A2 FOOD
Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 euros
Siège social : 2 RUE JUBIN,
69100 VILLEURBANNE
814 010 104 RCS LYON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 31 MARS 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2024

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 131 303 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	131 303 euros
------------------------	---------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	158 309 euros
-------------------------------	---------------

Pour former un bénéfice distribuable de	289 612 euros
--	---------------

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 289 612 euros.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente

Amine FOURTI

✓ Certified by  yousign

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/10/2023 au 30/09/2024			Au 30/09/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	253 000		253 000	253 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	203 247	120 283	82 964	65 041
Autres immobilisations corporelles	369 062	165 427	203 635	158 694
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	6 167		6 167	2 000
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 966		6 966	6 673
ACTIF IMMOBILISÉ	838 441	285 711	552 731	485 408
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	31 240		31 240	23 955
En-cours de - De biens production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				10 880
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres	58 866		58 866	25 742
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	168 003		168 003	19 305
Charges constatées d'avance	4 670		4 670	1 588
ACTIF CIRCULANT	262 779		262 779	81 470
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	1 101 221	285 711	815 510	566 878

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/10/2023	Du 01/10/2022
	Au 30/09/2024	Au 30/09/2023
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 4 000	4 000	4 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
- Légale	400	400
Réserves :		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau	158 309	133 632
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	131 303	23 677
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	294 012	161 709
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
- Au près des établissements de crédit	197 564	154 915
Emprunts et dettes :		
- Financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	151 565	166 804
Dettes :	172 369	83 449
- Fiscales et sociales		
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	521 498	405 169
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	815 510	566 878

Amine FOURTI

✓ Certified by  yousign



Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/10/2023 au 30/09/2024			Au 30/09/2023
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - De biens	2 145 895		2 145 895	1 965 812
- De services	150 000		150 000	
Chiffre d'affaires net	2 295 895		2 295 895	1 965 812
Production : - Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			20 137	20 258
Autres produits			214	74
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 316 246	1 986 144
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 125 709	938 929
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)			-7 285	9 845
Autres achats et charges externes *			637 754	550 984
Impôts, taxes et versements assimilés			11 556	10 444
Salaires et traitements			378 900	345 754
Charges sociales			50 879	50 078
- Amortissements sur immobilisations			57 288	46 815
- Dépréciations sur immobilisations				
- Dépréciations sur actif circulant				
- Provisions pour risques et charges				
Autres charges			803	706
CHARGES D'EXPLOITATION			2 255 604	1 953 555
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			60 642	32 589
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			5 020	1 301
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES			5 020	1 301
RÉSULTAT FINANCIER			-5 020	-1 301
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			55 622	31 288

Amine FOURTI

✓ Certified by yousign

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 30/09/2024	Au 30/09/2023
Produits exceptionnels Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	Amine FOURTI ✓ Certified by  yousign 16 667	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	16 667	
Charges exceptionnelles Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	692 14 509	609
CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 201	609
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 465	-609
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	45 371	7 001
TOTAL DES PRODUITS	2 332 913	1 986 144
TOTAL DES CHARGES	2 321 196	1 962 466
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	11 717	23 677

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

ANNEXE

Amine FOURTI

✓ Certified by  yousign



Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/09/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 815 510 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 131 303 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

A COMPLETER

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

A COMPLETER

Amine FOURTI

✓ Certified by  yousign

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.
Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.
Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable, pour le montant de la différence.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 Décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- Constructions 10 à 50 ans,
- Agencements et aménagements des constructions 10 à 20 ans,
- Installations industrielles 5 à 10 ans,
- Matériel et outillage 5 à 10 ans,
- Matériel de transport 4 à 5 ans,
- Mobilier de bureau 10 ans,
- Autres XXX ans.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du coût moyen unitaire pondéré" (CMUP).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Autres méthodes :

A COMPLETER

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements en matière de droit individuel de formation

Le total des droits acquis par les salariés présents à la date de clôture en matière de droit individuel à la formation s'élève à XXX heures.

Engagements de départ à la retraite

Amine FOURTI

✓ Certified by  yousign

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2024) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Amine FOURTI

✓ Certified by  yousign